

2 Économie

**Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable
Prêt de 50 milliards de francs de la Bad au Gabon**

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Cette enveloppe devrait permettre à faire passer le taux d'accès à l'eau potable aux populations, de 25 % à 85 % en zone rurale, et de 45 à 95 % en zone urbaine. Ainsi, près de 920 000 habitants répartis dans les communes de Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum bénéficieront d'un approvisionnement régulier en eau potable et en quantité suffisante.

LA Banque africaine de développement (BAD) a annoncé qu'elle va appuyer le Gabon à résorber son déficit en eau potable de 50 000 m3 par jour, dans les communes de Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum. A cet effet, le conseil d'administration de la Banque a approuvé, le 3 octobre dernier,



Photo : D.R

Akinwumi Adesina, le président de la Bad, a félicité le Gabon pour la pertinence de ce projet.

un prêt de 75,4 millions d'euros au pays (50 milliards de francs). Le projet, d'un coût total de 117,4 millions d'euros (77 milliards de francs), cofinancé avec le fonds chinois "African growing together fund - AGTF" pour 42 millions d'euros (27,5 milliards de francs), est destiné au financement du premier sous-programme intégré

pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville - volet eau potable qui prévoit le développement des infrastructures d'Approvisionnement en eau potable (AEP) de la capitale et de ses environs. Celui-ci comprend le renouvellement de 149 km du réseau d'AEP de Libreville, le renforcement et l'extension de 131 km du réseau d'AEP



Photo : Felicien Ndongno

Le projet d'adduction d'eau potable devrait toucher 900 000 habitants.

de Libreville et la réparation des fuites dans les bâtiments administratifs. La réalisation du projet devrait permettre à faire passer le taux d'accès à l'eau potable aux populations, de 25 % à 85 % en zone rurale, et de 45 à 95 % en zone urbaine. Quant à l'assainissement, le taux passera de 10 à 80 % en zone rurale et de 32 à 80 % en zone urbaine.

Ainsi, quelque 920.000 habitants du Grand Libreville (Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum) bénéficieront d'un approvisionnement régulier en eau potable et en quantité suffisante. En outre, les femmes devraient passer moins de temps à recueillir de l'eau, souvent obligées d'attendre des longues heures dans la nuit pour s'approvisionner. Enfin, les

ménages feront des économies à la suite de la réduction des maladies d'origine hydrique et du paludisme. « L'eau, c'est la vie ! Voilà le genre d'initiatives que notre Banque devrait prendre. Travailler à faire avancer les choses au Gabon. Nous devons féliciter le pays pour ce projet. Car donner l'accès à l'eau aux pauvres est fondamental », a indiqué le président de la BAD, Akinwumi Adesina.

Avec un portefeuille actif estimé à 763,3 millions d'euros (500 milliards de francs), le Gabon fait partie des trois principaux clients de la Banque. Les activités financées par la BAD au Gabon dans le cadre de son Document de stratégie pays (DSP) pour la période 2016-2020 sont, indique l'institution bancaire panafricaine, en cohérence avec le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et les « High 5 » de la Banque.

Fonction publique

Les effectifs en baisse de 1971 agents

MSM
Libreville/Gabon

Selon la Direction générale de l'Economie et de la Politique fiscale, à fin juin 2018, les effectifs de tous les départements sont en baisse, avec un repli plus prononcé dans les administrations économiques (- 4%), de développement (- 11,7%) ; et des transports (-

9,0%).

C'EST une « petite victoire » sans concession pour l'Exécutif. Pressé par les bailleurs de fonds, notamment le Fonds monétaire international (FMI), de réduire les effectifs de la Fonction publique, en raison des dépenses exponentielles liées à leurs traitements et autres, la mesure gouvernementale prise en juin 2017 de geler les recrutements dans la

Fonction publique donne aujourd'hui des résultats palpables. Selon la direction générale de l'Economie et de la Politique fiscale, à fin juin 2018, les effectifs de la Fonction publique ont baissé de 1971 agents par rapport au premier semestre 2017, pour se situer à 85 694. Hormis l'administration centrale, les effectifs de tous les départements sont en baisse. Cependant, le repli a

Evolution des effectifs de l'Administration centrale par département

Départements	Evolution trimestrielle des effectifs						Premier semestre	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	2017	2018
Fonction Publique	23 809	23 808	23 745	23 790	23 556	23 800	-4,0%	-5,0%
Administration Centrale	14 975	14 832	14 614	14 687	15 137	14 899	27,0%	0,4%
Administration Economique	3 203	3 579	3 546	3 811	3 487	3 219	9,0%	-4,0%
Administration de Développement	3 938	3 944	3 932	3 902	3 773	3 486	-2,5%	-11,7%
Administration de Transport	1 195	1 177	1 172	1 176	1 188	1 071	-0,2%	-9,0%
Administration de l'Education	24 721	25 018	24 964	24 940	25 098	24 815	6,2%	-1,4%
Administration Sociale	13 409	11 879	11 453	11 503	11 818	12 232	1,1%	-3,9%
Autres Administrations	227	94	35	133	149	131	-79,0%	-
TOTAL	87 337	87 963	87 461	87 638	87 694	85 723	3,0%	-3,0%

Photo : D.R

Evolution du nombre d'agents publics

été plus prononcé dans les administrations économiques (-4%); de développement (-11,7%) ; et des Transports (-9,0%). S'agissant des effectifs de la Main d'œuvre non permanente (MONP), ils ont baissé de 0,5% pour se situer à 14 638. Ce repli s'explique notamment par les mesures de non remplacement systématique des agents admis à faire valoir leur droit à la retraite.

Masse salariale

Presque stabilisée !

MSM
Libreville/Gabon

D'après la Direction générale du budget et des finances publiques (DGBFIP), après plus de deux années de hausse consécutive, on observe une quasi-stabilité de la masse salariale au premier semestre 2018, par rapport à la même période en 2017.

C'ÉTAIT l'une des recommandations fortes contenues dans les conditions conditionnalités liées à l'ap-

Evolution de la masse salariale du secteur public

En milliards de FCFA	2018		Premier Semestre		18/17
	T1	T2	2017	2018*	
Trésorerie et solde	182,4	183,5	184,8	186,0	0,2%
Solde Permanent	162,0	162,8	163,5	164,6	0,4%
MONP	17,2	17,2	20,2	19,5	16,3%
Autres	3,2	3,5	10,8	6,7	-47,5%

Photo : D.R

Evolution de la masse salariale.

pui budgétaire accordé par les bailleurs de fonds au Gabon pour soutenir son Plan de relance économique. Les mesures drastiques mises en place par le gouvernement, afin de contenir la masse salariale, portent aujourd'hui leur fruit.

Selon la direction générale du Budget et des finances publiques (DGBFIP), après plus de deux années de hausse consécutive, on observe une quasi-stabilité au premier semestre 2018 par rapport à la même période en 2017. En effet, la masse salariale du secteur public

(hors collectivités locales) a légèrement progressé de 0,2% pour s'établir à 366 milliards de F.CFA. Cette légère hausse provient essentiellement de la "Main d'œuvre non permanente" MONP (+18,3%), mais aussi de la solde permanente (0,4%). La quasi-stabilité de la masse salariale au premier semestre s'explique par les réformes engagées par le gouvernement depuis juillet 2017. Il s'agit, notamment, de la mise à la retraite systématique des agents, de l'assainissement du fichier Solde et du gel des recrutements, des concours et des mises en stage des fonctionnaires.

Dans la MONP, la hausse observée au premier trimestre s'est confirmée au deuxième trimestre 2018 par rapport à la même pé-

riode en 2017. Elle a augmenté de 18,3%, pour s'établir à 34,5 milliards de francs CFA par rapport à 2017.

Communiqué du Conseil d'Etat

LE premier président du Conseil d'Etat porte à la connaissance des membres des Tribunaux administratifs et des ministères publics près lesdits tribunaux non encore installés que la Haute juridiction administrative procédera à leur installation à l'audience qu'elle tiendra le mardi 09 octobre 2018 à 10 heures à la salle d'apparat du Palais de justice de Libreville. Il invite par ailleurs, l'ensemble des membres de toutes les Juridictions administratives, des ministères publics près lesdites Juridictions et les personnels des greffes, à prendre part au grand séminaire de formation organisé à leur intention par la Cour constitutionnelle, à partir de mercredi 10 octobre 2018 à 10 heures au siège de ladite Cour.

**Fait à Libreville, le 05 octobre 2018
René Aboghe Ella**

<p>CHANGEMENTS SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 05/10/2018</p>			<p>INDICES BOURSISERS</p>		
	<p>Union Gabonaise de Banque</p>			<p>en date du</p>		
<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>CAC 40</p>	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	05/10/2018
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXX	1 EUR	655,957	5 434,37
USD	1,1502	1USD =	570,298	1 USD	592,878	26 730,05
CAD	1,4800	1CAD =	443,214	1 CAD	477,111	
JPY	131,3100	1JPY =	4,995	100 JPY	527,925	
GBP	0,8858	1GBP =	740,525	1 GBP	793,641	
CHF	1,1409	1CHF =	574,947	100 CHF	61 794,54	
ZAR	16,8813	1ZAR =	38,857	100 ZAR	4 115,57	
MAD	10,9060	1MAD =	60,146	1 MAD	63,52	
CNY	7,9006	1CNY =	83,026	1CNY	85,52	
KES	116,2500	1KES =	5,643	1KES	5,81	

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
05 Octobre 2018: 85,87**